



Les dernières nouvelles reçues de Dubreka (Rivière du Sud) annoncent la mort d'Ibrahim-Sory, celui des almamys qui avait toujours défendu les intérêts français dans le Fouta-Djalou. Les compétiteurs à la couronne sont des neveux, **Bocar-Biro** et Mamadon-Paté.

On ajoute même que **Bocar-Biro** se serait lui-même proclamé almamy dans la mosquée de Tombo, mais qu'une partie du pays refusait de reconnaître ce chef, qui, d'ailleurs, paraît être hostile à l'influence française.

Au Rio-Nunez, grâce à l'action commune de Dina-Salifou, de Modi Yaya, chef du Kadé, et de Sara, roi des Landoumas, les Foulacoundas vont être obligés de cesser la guerre, et désormais les pillards ne troubleront plus le pays.

Journal La Gironde du 17 novembre 1890



— Du Fouta-Djallon, on écrit que **Bocar-Biro**, profitant de l'absence d'Ahmadou de Timbo, a fait couper la tête à Mahmadou-Paté et Alfa-Abdoulaye, ses concurrents à la succession de l'almamy Ibrahim-Sory. Il est à supposer que **Bocar-Biro** se fera proclamer almamy.

Journal La France Militaire du 3 mars 1891



Fouta-Djalou. — Un détachement de guerriers envoyé par Samory et commandé par Diaoulé Karamoko aurait pénétré dans le Fouta et aurait brûlé deux villages non loin de Timbo. **Bocar Biro** aurait fait appeler tous les guerriers du pays afin de se mettre à leur tête pour chasser l'ennemi.

Source Retronews_ le site de presse de la BnF

Une mise en page de guineepolitique.com

Journal Le Siècle du 24 mai 1891

85^e ANNÉE - 50,212 PARIS : 15 Centimes - DÉPARTS : 20 Centimes DIMANCHE 21 MAI 1891

REDACTION & ADMINISTRATION
HOTEL DE SÈVE
Paris - D-4, rue Chauchat, 24 - Paris
Adresse télégraphique : SIÈCLE-PAIS

Le Siècle

PRIX DE L'ABONNEMENT
Paris, 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 30 fr.
Départements, 3 mois, 11 fr.; 6 mois, 20 fr.; 1 an, 34 fr.
Union postale, 3 mois, 12 fr.; 6 mois, 22 fr.; 1 an, 36 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois. — On paye en espèces ou par mandat postal.
Les annonces sont reçues chez M^{me} LAGRANGE, CERF & Co, 8, place de la Bourse et aux Bureaux du Journal.

Rivières du sud

Fouta-Djalou. — Un télégramme de Konakry annonce que le nouvel almamy **Bocar-Biro** vient d'envoyer des messagers chargés d'affirmer ses sentiments d'amitié envers la France. C'est donc à tort que l'on avait fait courir précédemment le bruit que ce chef avait été tué par son concurrent évincé, Alpha-Abdoulaye.

La démarche de **Bocar-Biro** semble démontrer, en outre, que son autorité est maintenant affermie, malgré l'hostilité de son adversaire, soutenu par l'ancien almamy Ahmadou.

Journal Le Petit provençal du 12 mai 1896

N° 7.063 - VINGT-UNIÈME ANNÉE Cinq Centimes le Numéro MARDI 12 MAI 1896

LE PETIT PROVENÇAL

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

ABONNEMENTS : Marseille, Boulevard de Ste-Chapelle, 10. 1 an, 6 fr. 50; 6 mois, 3 fr. 50; 3 mois, 2 fr. 25. En province, 1 an, 7 fr. 50; 6 mois, 4 fr. 50; 3 mois, 2 fr. 75. Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois. On paie en espèces ou par mandat postal.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 45-47, Rue Grignan, 45-47 - Marseille

ANNONCES : 1^{re} ligne, 10 centimes; 2^e ligne, 8 centimes; 3^e ligne, 6 centimes; 4^e ligne, 5 centimes; 5^e ligne, 4 centimes; 6^e ligne, 3 centimes; 7^e ligne, 2 centimes; 8^e ligne, 1 centime; 9^e ligne, 1 centime; 10^e ligne, 1 centime; 11^e ligne, 1 centime; 12^e ligne, 1 centime; 13^e ligne, 1 centime; 14^e ligne, 1 centime; 15^e ligne, 1 centime; 16^e ligne, 1 centime; 17^e ligne, 1 centime; 18^e ligne, 1 centime; 19^e ligne, 1 centime; 20^e ligne, 1 centime; 21^e ligne, 1 centime; 22^e ligne, 1 centime; 23^e ligne, 1 centime; 24^e ligne, 1 centime; 25^e ligne, 1 centime; 26^e ligne, 1 centime; 27^e ligne, 1 centime; 28^e ligne, 1 centime; 29^e ligne, 1 centime; 30^e ligne, 1 centime; 31^e ligne, 1 centime; 32^e ligne, 1 centime; 33^e ligne, 1 centime; 34^e ligne, 1 centime; 35^e ligne, 1 centime; 36^e ligne, 1 centime; 37^e ligne, 1 centime; 38^e ligne, 1 centime; 39^e ligne, 1 centime; 40^e ligne, 1 centime; 41^e ligne, 1 centime; 42^e ligne, 1 centime; 43^e ligne, 1 centime; 44^e ligne, 1 centime; 45^e ligne, 1 centime; 46^e ligne, 1 centime; 47^e ligne, 1 centime; 48^e ligne, 1 centime; 49^e ligne, 1 centime; 50^e ligne, 1 centime; 51^e ligne, 1 centime; 52^e ligne, 1 centime; 53^e ligne, 1 centime; 54^e ligne, 1 centime; 55^e ligne, 1 centime; 56^e ligne, 1 centime; 57^e ligne, 1 centime; 58^e ligne, 1 centime; 59^e ligne, 1 centime; 60^e ligne, 1 centime; 61^e ligne, 1 centime; 62^e ligne, 1 centime; 63^e ligne, 1 centime; 64^e ligne, 1 centime; 65^e ligne, 1 centime; 66^e ligne, 1 centime; 67^e ligne, 1 centime; 68^e ligne, 1 centime; 69^e ligne, 1 centime; 70^e ligne, 1 centime; 71^e ligne, 1 centime; 72^e ligne, 1 centime; 73^e ligne, 1 centime; 74^e ligne, 1 centime; 75^e ligne, 1 centime; 76^e ligne, 1 centime; 77^e ligne, 1 centime; 78^e ligne, 1 centime; 79^e ligne, 1 centime; 80^e ligne, 1 centime; 81^e ligne, 1 centime; 82^e ligne, 1 centime; 83^e ligne, 1 centime; 84^e ligne, 1 centime; 85^e ligne, 1 centime; 86^e ligne, 1 centime; 87^e ligne, 1 centime; 88^e ligne, 1 centime; 89^e ligne, 1 centime; 90^e ligne, 1 centime; 91^e ligne, 1 centime; 92^e ligne, 1 centime; 93^e ligne, 1 centime; 94^e ligne, 1 centime; 95^e ligne, 1 centime; 96^e ligne, 1 centime; 97^e ligne, 1 centime; 98^e ligne, 1 centime; 99^e ligne, 1 centime; 100^e ligne, 1 centime.

Aux Colonies

DAHOMEY & GAMBIE

Paris, 12 Mai, soir.

Le ministère des colonies communique à la presse la note suivante :

Le courrier de la côte occidentale d'Afrique, arrive au ministère des colonies, signale les conditions dans lesquelles le traité porté à Timbo par l'administrateur de Beeckmann a été signé le 13 avril par **Bokar-Biro**, almamy du Fouta-Djalou; l'almamy s'est déclaré, en présence de tous les chefs, prêt à accepter toutes les conditions complémentaires que nous voudrions lui imposer et il a paru disposé à se rendre à Conakry, où le gouverneur général de l'Afrique occidentale ira le recevoir.

M. de Beeckmann, de concert avec le capitaine Auma, jugeant le cantonnement actuel de Timbo inhabitable pour l'hivernage, s'est retiré à Longora-Kinsam, localité qui se trouve à deux journées de Timbo et qui réunit toutes les conditions désirables.

Source Retronews, le site de presse de la BnF

Une mise en page de guineepolitique.com

UNE EXPÉDITION AU FOUTA-DJALLON

On nous écrit de Conakry, à la date du 17 août :

Des ordres viennent d'être donnés pour faire marcher les troupes sur Timbo, la résidence de l'almamy du Fouta-Djallon. Il y a six mois, on avait signé avec l'almamy une convention aux termes de laquelle l'ordre de succession des pouvoirs était changé. Au lieu d'alterner tous les deux ans entre les deux grandes familles influentes, la suprême magistrature était confiée pour toujours au signataire du traité.

Par malheur, M. Chaudié n'a pas pris garde que précisément ce qui manquait à la convention, c'était la signature de l'almamy qui s'était contenté d'inscrire pieusement une maxime religieuse au bas de l'acte, en arabe.

Depuis, les dispositions de ce personnage à notre égard se sont révélées les moins favorables du monde. Le succès de la supercherie lui a donné sans doute une pauvre idée de la capacité des représentants du gouvernement de la République, et il a continué de se moquer d'eux.

On en est donc revenu à l'idée de conserver au Fouta-Djallon ses institutions qui en valent bien d'autres et comme l'almamy, avec qui nous avons cru traiter, a manifesté des vellétés de résistance, le tour de la famille concurrente étant venu, on vient d'envoyer à Timbo une compagnie de tirailleurs pour en finir avec lui.

Cette solution était prévue au lendemain de la convention dont on fait un étalage un peu abusif à Saint-Louis et ailleurs, à ce qu'on dit ici.

AFRIQUE OCCIDENTALE

Le ministère des colonies communique la note suivante :

« Le courrier de la côte occidentale d'Afrique, arrivé aujourd'hui au ministère des colonies, signale la situation satisfaisante de nos divers établissements.

« Au Foutah-Djallon, l'almamy Bokar-Biro, qui arrive à l'expiration de ses pouvoirs, est tenu en échec par deux concurrents qui réclament notre appui. Ces compétitions facilitent notre installation définitive à Timbo.

PRIX DE L'ABONNEMENT

En France	3 mois
En France	6 mois
En France	12 mois
ÉTRANGER	3 mois
ÉTRANGER	6 mois
ÉTRANGER	12 mois

AVIS. — Les souscripteurs qui, à l'expiration de leur abonnement, ne reçoivent pas le journal, sont considérés comme abonnés et ne paient rien.

LA MAYENNERÉDACTION ET ADMINISTRATION
3, rue du Jeu-de-Paume
LAVAL

Les Abonnés sont reçus au Bureau du Journal.
Le Journal n'est rendu responsable des paiements faits par les abonnés.

Paraissant tous les jours, le Dimanche excepté

AU SÉNÉGAL

Le paquebot *Chili*, venant du Brésil, de la Plata et du Sénégal, apporte les nouvelles du Sénégal jusqu'au 12 décembre.

On reçoit du Fouta-Djallon les importantes nouvelles suivantes : Depuis le mois de mars dernier, l'attitude de l'Almamy Bokar-Biro à notre égard n'avait cessé d'être pleine de duplicité, malgré le concours qu'il avait obtenu de nous pour assurer dans son pays la sécurité indispensable à son développement commercial. Tout en respectant les quatre miliciens qui gardaient le pavillon français à Timbo, tout en faisant des protestations nombreuses d'amitié aux autorités de nos postes du Soudan, tout en annonçant fréquemment qu'il allait descendre à Konakry pour voir le gouverneur et accepter les conditions de notre protectorat effectif au Fouta-Djallon, il n'en continuait pas moins à commettre de nombreuses exactions, à fermer les routes au commerce et à piller les caravanes, alors même qu'elles venaient à nos comptoirs.

La rupture avec Bokar-Biro s'imposait avant la fin de l'hivernage. Toutes les dispositions furent prises pour renforcer les postes du Soudan à la frontière du Fouta-Djallon et assurer à la fois notre réoccupation pacifique de Timbo et l'élection d'Oumarou Bademba comme Almamy d'Alfaya. Ce dernier, après être entré seul à Timbo et avoir remporté un léger succès sur les troupes de Bokar-Biro, a essuyé peu après un échec et a dû revenir sous la protection des troupes françaises qui avaient hiverné à Songoya.

La saison des pluies ayant cessé, l'administrateur de Breckman venant d'arriver au Fouta-Djallon, nos troupes, commandées par le capitaine Aumer, auquel s'était joint le capitaine Muller, avec une partie de la compagnie de tirailleurs sénégalais, ont effectué leur marche de Songoya à Timbo où elles sont entrées le 3 novembre, sans avoir eu à tirer un seul coup de fusil.

Bokar-Biro avait évacué la ville. Le lieutenant Spiess, venant de Toumania, s'était emparé sans coup férir à Sokotoro d'une partie des biens de l'Almamy et avait, de là, opéré sa jonction à Timbo avec le capitaine Aumar. Réfugié près de Fougoumba, Bokar-Biro semblait rallier ses partisans pour tenter de reprendre sa capitale. Une reconnaissance, dirigée par le capitaine Muller et comprenant les guerriers d'Alfa-Ibrahima de Fougoumba, entré à Timbo avec nous, atteignit l'Almamy le 14, à Pordeka, et lui infligea une défaite où il perdit son fils Mody Sory, plusieurs chefs et 150 sofas : nous n'avions eu que trois indigènes blessés. Bokar-Biro avait fui vers l'est. Les derniers télégrammes annoncent qu'il a été tué et que sa tête a été apportée à Timbo sans qu'on sache dans quelles circonstances il a trouvé la mort.

Le Fouta-Djallon semble désormais pacifié et les populations viennent à nous avec confiance. Déjà les habitants repeuplent les villages qu'ils avaient dû abandonner à la suite des exactions de l'Almamy qui vient de disparaître.

Oumarou-Bademba a été couronné almamy à Timbo, le 18 novembre, par Alfa-Ibrahima de Fougoumba.